



Genève, le 26 mars 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Votation du 19 mai 2019: rejet des recours sur les objets CPEG

Le Conseil d'Etat a pris acte de la décision de la Chambre constitutionnelle de la Cour de justice, qui rejette les recours contre les objets CPEG soumis à votation le 19 mai 2019.

Au vu de cette décision, les opérations électorales suivent leur cours selon l'échéancier prévu et la population pourra se prononcer sur ces enjeux.

Il ne sera pas fait d'autres commentaires sur le sujet.